

ENGAGEMENTS EN "LOISIRS 49" saison 2023-2024

BULLETIN À RETOURNER IMPÉRATIVEMENT AVANT LE VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2023 à 12 h par mail au Comité (anjou.ping-sec@wanadoo.fr) ET à la commission Promo-Relax (promorelax49@gmail.com).

Les engagements reçus ultérieurement ne seront pris en compte qu'en cas d'intégration simple dans des poules incomplètes.

Rappel : cette compétition est réservée aux joueurs et joueuses, seniors et vétérans, titulaires d'une licence FFTT (promotionnelle ou traditionnelle) avec un nombre de points strictement inférieur à 1000 (classement maximal 9), sauf dérogation accordée de façon anticipée par la commission Promo-Relax (voir règlement intérieur du Promo-Relax 49).

NOM DU CLUB :

N° / 1 2 / 4 9 / 0 _____

Correspondant "Loisirs 49" :

Tél. :

Adresse :

Email :

Correspondant suppléant :

Email :

- Nous engageons ... équipe(s) en "LOISIRS 49" à 3 joueurs (40,00 €/équipe).

Il vous sera facturé ultérieurement : x 40,00 € = €

- Mon club dispose de ... tables (information utile, notamment pour les tournois).
- Usuellement, un nombre maximal de ... rencontres Loisirs sont jouables *simultanément* dans mon club (c'est-à-dire le même soir ; chaque rencontre nécessite traditionnellement 3 tables). **Exceptionnellement, ce nombre maximal peut être porté à ... rencontres simultanées.**
- Le tableau suivant spécifie les informations pour les équipes engagées par mon club :

	Responsable d'équipe	Téléphone	Email	Jour de jeu [voir (1)]	Niveau [voir (2)]
Équipe 1					
Équipe 2					
Équipe 3					
Équipe 4					

(1) Jour de jeu : jour de semaine où les rencontres Loisirs doivent avoir lieu à domicile.

(2) Niveau : à estimer pour chaque équipe (donnée indicative pour la répartition dans les poules)

1 = bon niveau, 2 = niveau intermédiaire, 3 = niveau « plus modeste »

Remarque : si vous jugez qu'une équipe est « entre deux niveaux », merci de mentionner les deux niveaux concernés... Cela aide énormément le travail de constitution des poules et des niveaux...

- Voeux particuliers (équipes devant jouer le même soir à domicile par exemple...) et/ou **contraintes particulières du club** :

.....
.....

- **Mon club peut éventuellement, (ôter ou barrer les mentions bleues inutiles) :**

- Recevoir 6 équipes pour la dernière journée de 2^e phase (nécessite 8 ou 9 tables) : **OUI / NON**

- Accueillir un éliminatoire du tournoi individuel en mars 2024 (nécessite 6 tables) :

le jeudi 14/03 et/ou le vendredi 15/03 et/ou le lundi 18/03

- Co-organiser la finale du tournoi individuel (le vendredi 12/04/2024) (sur ~16 tables) : **OUI / NON**

- Co-organiser la finale du tournoi par équipes (le vendredi 19/04/2024 ou 17/05/2024, date à valider lors de la réunion des responsables d'équipe) (sur 12 tables) : **OUI / NON**